



ecomaison

Consignes de tri multifilières : Bâtiment / Mobilier / Brico-Jardin / Jeux Jouets

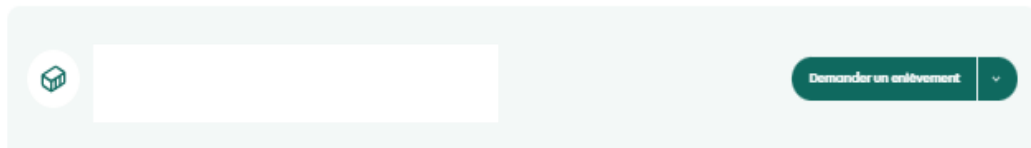
Pour les points de collecte
distributeurs (GSB et négoces)
déployés avec la reprise REP Bâtiment

Novembre 2025

Quels sont les contenants Ecomaison présents sur mon point de collecte?

- Se connecter sur votre Compte de l'Espace Service Ecomaison : <https://espace-services.ecomaison.com/>
- Aller sur "Collecter" puis "Gérer un point de collecte" puis dans l'onglet "Informations" :

Accueil > Collecter > Gérer un point de collecte > ..



The screenshot shows a light green header bar with a cube icon on the left and a dark green button labeled "Demander un enlèvement" with a dropdown arrow on the right. Below the header is a large white search bar.

Opérations

Contacts

Informations



Les contenants de votre point de collecte



Benne trapèze 10 m3 - Métaux

Pose le 19 sept. 24



Benne 15m² - Inertes

Pose le 19 sept. 24



Caisnes palettes - Petits objets (x2)

Pose le 03 avr. 24



Benne 10m² - Plâtre sans complexe

Pose le 19 sept. 24



Benne trapèze 10 m3 - Plastiques rigides

Pose le 19 sept. 24



Benne 30m² - Mélange

Pose le 29 janv. 24



Rack - Huisseries (x2)

Pose le 26 sept. 24



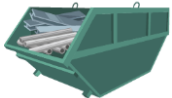
Consignes de tri



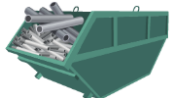
- Rack ou Benne - MENUISERIES VITREES



- Benne - BOIS



- Benne - METAUX



- Benne - PLASTIQUES



- Benne - MELANGE : SOLUTION CONJOINTE BOIS/METAUX/PLASTIQUES : **Cas particulier uniquement pour les points de collecte n'ayant pu accueillir un contenant par flux par manque de place.**

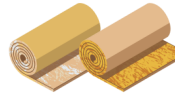


- Benne fermée - PLATRE

- SIMPLE / SANS COMPLEXE

OU

- AVEC COMPLEXE



- Benne fermée - LAINES MINERALES

- LAINES MINERALES

OU

- LAINES DE ROCHE SEULE

OU

- LAINES DE VERRE SEULE



- Benne INERTES /GRAVATS

RACK ou BENNE – MENUISERIES VITRÉES

Déchets acceptés



- Menuiseries avec vitrage, parois de douche en verre
- Encadrement bois, aluminium, acier ou PVC
- Dormants acceptés lorsqu'ils ne sont pas séparés de la fenêtre
- **Vitrage intègre et sécurisé**



INTERDITS

- **Paroi vitrée non intègre** (vitrage cassé)
- **Déchets dangereux** (peinture au plomb, joints amiantés)
- **Verre photovoltaïque**
- **Miroirs**



Traitement

- Valorisation matières (après démantèlement des matériaux constitutifs) ou énergétique (bois)
- Recyclage dans la fabrication de nouveaux produits



Déchets d'amiante, comment les reconnaître ?

Certaines menuiseries en bois ou joints de fenêtres peuvent contenir de l'amiante, représentant un risque sanitaire.

Pour garantir la sécurité des équipes et une gestion responsable des déchets, l'OCA Bâtiment nous demande d'appliquer les règles suivantes :

- Acceptation des menuiseries dont l'année de fabrication est **postérieure à 1997**
- Ou celles accompagnées d'une **auto-attestation signée** certifiant l'absence d'amiante pour les clients ayant effectué les diagnostics réglementaires

Pour en savoir plus : lire notre [page dédiée](#)

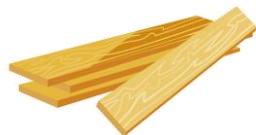


À savoir

Pour les déchets du bâtiment, plus d'infos dans les consignes de tri de l'OCA B : [ici](#)



BENNE – BOIS



ISSUS DES FILIÈRES :

Bâtiment



Ameublement



Bricolage-Jardin



Jeux et jouets



INTERDITS

- Déchets d'emballage (cagettes, palettes, tourets)
- Déchets de coffrage
- Déchets de bois altérés ou pourris
- Déchets de bois traités avec des substances dangereuses (créosotés)
- Bois alvéolaire, dalle en fibre de bois, laine de bois
- Équipements électriques et électroniques

Traitement

- Valorisation énergétique (combustion) en chaudière biomasse
- Recyclage dans la fabrication de nouveaux objets ou panneaux en bois

Exemples de produits acceptés :



Éléments de structure



Porte non vitrée, volets



Lame de terrasse, parquet



Caisson de cuisine



Table, chaise



Plan de travail



Cabane jardin



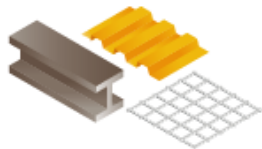
Tréteau



Jeux d'extérieur

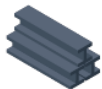


BENNE – MÉTAUX



ISSUS DES FILIÈRES :

Bâtiment



Ameublement



Bricolage-Jardin



Jeux et jouets



INTERDITS

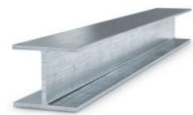
- Équipements électriques et électroniques
- Déchets dangereux dont métal avec peinture au plomb



Traitement

- ▶ Valorisation matière par refonte des métaux (industrie sidérurgique ou fonderie) en vue de créer de nouveaux produits métalliques

Exemples de produits acceptés :



Éléments de structure



Porte non vitrée, portail



Radiateur en fonte, robinetterie



Tuyau, conduit d'évacuation



Etagère



Table, chaise en métal



Servante



Brouette



Echelle



Barbecue non électrique



Jeux d'extérieur

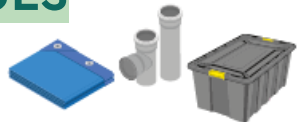


À savoir

Pour les déchets du bâtiment, plus d'infos dans les consignes de tri de l'OCAB : [ici](#)



BENNE – PLASTIQUES



ISSUS DES FILIÈRES :

Bâtiment



Ameublement



Bricolage-Jardin



Jeux et jouets



INTERDITS

- Déchets d'emballage : films souples
- Produits en PVC multimatériaux, caoutchouc, moquettes...
- Planchers techniques
- Panneaux et mousses Polyuréthane (PU)
- Isolants en Polystyrène Expandé (PSE) et Extrudé (XPS)
- Membranes bitumineuses
- Toiles enduites, toile et fibre de verre, sous-couches, bandes d'étanchéité...
- Équipements électriques et électroniques

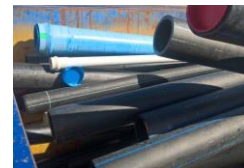
Traitement

- Valorisation matière dans la fabrication de nouveaux produits plastiques en substitution de résine vierge (après transformation et préparation)
- Valorisation énergétique après préparation en Combustible Solide de Récupération (CSR)

Exemples de produits acceptés :



PVC issu des menuiseries



Tuyaux PVC



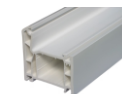
Couverture de piscine



Gaines



Sol PVC



Plinthe PVC



Table plastique



Cuve / réservoir d'eau de pluie



Toboggan

À savoir

Pour les déchets du bâtiment, plus d'infos dans les consignes de tri de l'OCAB : [ici](#)

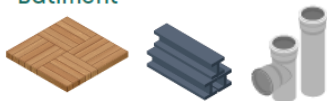


BENNE MELANGE (CONJOINTE) – BOIS / MÉTAUX / PLASTIQUES*

BOIS / métaux / PLASTIQUES

ISSUS DES FILIÈRES :

Bâtiment



Ameublement



Bricolage-Jardin



Jeux et jouets



*Voir les fiches matériaux
correspondantes pour d'autres
exemples de produits acceptés :*

▪ Benne - BOIS

▪ Benne - METAUX

▪ Benne - PLASTIQUES

🚫 INTERDITS

- ▶ DIB
- ▶ Déchets d'emballage (cagettes, palettes, tourets, films plastiques souples...)
- ▶ Déchets dangereux (bois créosotés, peinture au plomb, amiante...)
- ▶ Déchets électriques et électroniques
- ▶ Bois de coffrage, altérés ou pourris
- ▶ Bois alvéolaire, dalle en fibre de bois
- ▶ Laines de bois
- ▶ Produits en PVC multimatériaux, caoutchouc, moquettes, textile...
- ▶ Panneaux et mousses Polyuréthane (PU)
- ▶ Isolants en Polystyrène Expansé (PSE) et Extrudé (XPS)
- ▶ Membranes bitumineuses
- ▶ Toiles enduites, toile et fibre de verre, sous-couches, bandes d'étanchéité...



BENNE FERMÉE - Plâtre simple (qualité 2)

Plâtre propre et sec



- **Plaques de plâtre sans isolant**, constituées d'une âme de plâtre enrobée d'une feuille de carton
- **Dalles de plafond en plâtre**
- **Carreaux de plâtre**
- **Cloisons alvéolaires**
- **Produits moulés en plâtre non fibrés**, tels que corniches, plinthes ou rosaces, par exemple, incluant, éventuellement, des parements cartonnés

INTERDITS

- Déchets dangereux
- Matériaux contenant ou susceptibles de contenir de l'**amiante** (fibrociment, flocage, tresses...)
- Déchets inertes de tout type y compris béton cellulaire
- Plaques de plâtre associées à de l'**isolant** (polystyrène, laine minérale...)
- Plaques de plâtre renforcées avec de la cellulose
- Mélanges paille/plâtre, staff, stuc
- Briques plâtrières, déchets de béton, plaques ciment
- Sacs/seaux d'enduits, de plâtre en poudre et colles à base de plâtre
- Autres matériaux type bois, plastique, métal...

Traitement

- Recyclage dans la fabrication de plaques de plâtre ou dans l'industrie cimentière

Exemples de produits acceptés :



Plaques de plâtre



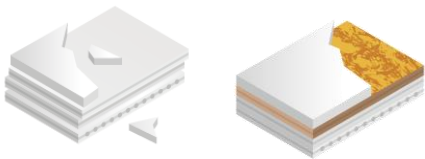
Carreaux de plâtre



Plaques et carreaux de plâtre

BENNE FERMÉE - Plâtre y compris complexe (qualité 1)

Plâtre propre et sec



- **Plaques de plâtre associées ou non à de l'isolant**, constituées d'une âme de plâtre enrobée d'une feuille de carton
- **Dalles de plafond en plâtre**
- **Carreaux de plâtre**
- **Cloisons alvéolaires**
- **Produits moulés en plâtre non fibrés**, tels que corniches, plinthes ou rosaces, par exemple, incluant, éventuellement, des parements cartonnés

INTERDITS

- Déchets dangereux
- Matériaux contenant ou susceptibles de contenir de l'**amiante** (fibrociment, flocage, tresses...)
- Déchets inertes de tout type y compris béton cellulaire
- Plaques de plâtre renforcées avec de la cellulose
- Mélanges paille/plâtre, staff, stuc
- Briques plâtrières, déchets de béton, plaques ciment
- Sacs/seaux d'enduits, de plâtre en poudre et colles à base de plâtre
- Autres matériaux type bois, plastique, métal...



Traitement

- Recyclage dans la fabrication de plaques de plâtre ou dans l'industrie cimentière

Exemples de produits acceptés :



Plaques de plâtre



Carreaux de plâtre



Plaques et carreaux de plâtre



Complexe de doublage plâtre



À savoir

Pour les déchets du bâtiment, plus d'infos dans les consignes de tri de l'OCAB : [ici](#)



BENNE FERMÉE – LAINES MINÉRALES

Déchets acceptés



- **Laine de roche sèche**, sans autre matière, **ensachée à part dans les sacs Ecomaison**
- **Laine de verre sèche**, sans autre matière
- Laines acceptées : en vrac, panneau ou rouleau, avec revêtement en kraft

♻️ Traitement laine de roche

- Recyclage dans la fabrication de laine de roche chez Rockwool à Saint-Éloy-les-Mines (63)
- Recyclage dans la fabrication du ciment (quelques cimenteries seulement)

🚫 INTERDITS

- Pas de mélange en vrac laine de roche / laine de verre (**bien ensacher la laine de roche**)
- **Double** avec isolant
- **Revêtement aluminium, membrane d'étanchéité**

♻️ Traitement laine de verre

- Recyclage dans la fabrication de laine de verre chez ISOVER à Orange (84) ou Chemillé (49)
- Recyclage dans la fabrication du ciment (quelques cimenteries seulement)

Exemples de produits acceptés :



Laine de roche



Laine de roche



Laine de verre



Laine de verre

BENNE FERMÉE – LAINES DE ROCHE SEULES

Déchets acceptés



- ▶ **Laine de roche sèche**, sans autre matière
- ▶ Laines acceptées : en vrac, panneau ou rouleau, avec revêtement en kraft

🚫 INTERDITS

- ▶ Pas de mélange laine de roche / laine de verre
- ▶ Doublage avec isolant
- ▶ Revêtement aluminium, membrane d'étanchéité

Exemples de produits acceptés :



Laine de roche



Laine de roche



Traitement laine de roche

- ▶ Recyclage dans la fabrication de laine de roche chez Rockwool à Saint-Éloy-les-Mines (63)
- ▶ Recyclage dans la fabrication du ciment (quelques cimenteries seulement)



À savoir

Pour les déchets du bâtiment, plus d'infos dans les consignes de tri de l'OCAB : [ici](#)



BENNE FERMÉE – LAINES DE VERRE SEULES

Exemples de produits acceptés :

Déchets acceptés



- ▶ **Laine de verre sèche**, sans autre matière
- ▶ Laines acceptées : en vrac, panneau ou rouleau, avec revêtement en kraft

🚫 INTERDITS

- ▶ Pas de mélange laine de roche / laine de verre
- ▶ Doublage avec isolant
- ▶ Revêtement aluminium, membrane d'étanchéité



Laine de verre



Laine de verre



Traitement laine de verre

- ▶ Recyclage dans la fabrication de laine de verre chez ISOVER à Orange (84) ou Chemillé (49)
- ▶ Recyclage dans la fabrication du ciment (quelques cimenteries seulement)



À savoir

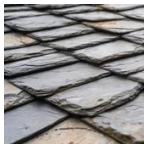
Pour les déchets du bâtiment, plus d'infos dans les consignes de tri de l'OCAB : [ici](#)



BENNE – INERTES / GRAVATS



Exemples de produits acceptés :



Ardoise



Béton y compris ferrailé



Brique, tuile



Carrelage



Sanitaire



Pierre, pavé




Granulats, mélange d'inertes

🚫 INTERDITS

- ▶ **Tout déchet dangereux** (amiante) **ou non inerte** (plastique, bois, verre, métaux, isolants...)
- ▶ **Fibrociment**
- ▶ **Plâtre**
- ▶ **Brique plâtrière, béton cellulaire**
- ▶ **Tout produit poudreux**
- ▶ **Emballages** : sacs de ciment, palettes, film plastique...
- ▶ **Terres excavées** (y.c. issues de parcelle liée au bâtiment)

🔍 À savoir

Pour les déchets du bâtiment, plus d'infos dans les consignes de tri de l'OCAB : [ici](#) 



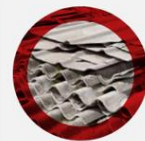
Traitement

- ▶ Valorisation matière en granulats recyclés
- ▶ Utilisation en remblais routiers
- ▶ Remblaiement de carrière

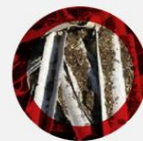
🚨 Déchets d'amiante, comment les reconnaître ?

La présence de déchets d'amiante est strictement interdite dans les déchets inertes.

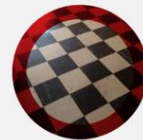
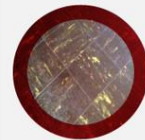
Quelques indications pour les reconnaître :



Toit fibrociment :
Plaques ondulées
ou planes de
couleur grise



Amiante ciment en
tubes ou conduits



Dalles vinyle
amiante



Tuyau d'aspect
rugueux gris

A retenir : ⚡ Produits & matériaux interdits



Terres
excavées



Déchets
verts



Déchets issus des
Travaux Publics

**Déchets
dangereux**
(pouvant contenir
de l'amiante)



Déchets d'équipements
électriques et électroniques



Déchets
diffus spécifiques



Déchets d'emballages
(carton, films...)



Déchets
en mélange

⚠ Les erreurs de tri génèrent des coûts supplémentaires et empêchent le recyclage. Ces coûts peuvent être répercutés aux magasins.



ecomaison



QUIZ

Déchets admis ou non admis ?

Ces déchets sont-ils admis dans les filières repris par Ecomaison ?



Palettes en bois



Déchets alu issus des fenêtres



Déchets tuyaux annelés en PEHD



Mélange de flux sans tri préalable



Déchets équipements
électroniques (DEEE)



Déchets de plâtre | Novembre 2021

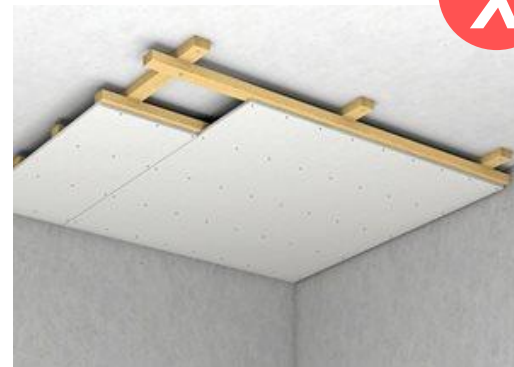
Ces déchets sont-ils admis dans les filières repris par Ecomaison ?



Déchets sanitaires en céramique



Déchets de briques



Plafonds en fibre gypse / type Fermacell
(mélange : fibres de papier et plâtre)



Déchets emballage plastiques souples



Liner de piscine



Fenêtres avec vitrage cassé



Ces déchets sont-ils admis dans les filières repris par Ecomaison ?



Oui car Ecomaison est également agréé par l'Etat sur les filières suivantes :

- Ameublement
- Articles de Bricolage et de Jardin



Chaise plastique



Chaise de bar rembourrée



Meubles de cuisine, plan de travail



Cabane de jardin



Produits de jardinage



Produits de Bricolage



Pour en savoir plus

Découvrez tous nos documents utiles
sur [Ecomaison.com](https://ecomaison.com)

Suivez nos actualités
sur notre site web et nos réseaux



Besoin d'aide ?

Découvrez notre [assistant virtuel](#) 

Ecrivez-nous à contact@ecomaison.com